

LES RENCONTRES RÉGIONALES

DE LA



RECHERCHE DE L' INNOVATION



Du 18 au 30 novembre 2019

www.rencontres-innovation.hautsdefrance.fr



Appels à manifestations 2019

Évènement initié et financé par



Cofinancé par



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional

Animé par



Quelques chiffres 2018



3 semaines
d'événements,
5 thématiques



30 organisateurs

84 % des pilotes
considèrent avoir atteint
leurs objectifs



24 manifestations,
dans 17 villes



94% de satisfaction*



199 projets innovants
détectés (+6%), dont 103
(52%) non accompagnés
à ce jour*

2 231 participants



5 DEFIs « Développement
Économique, Emploi,
Formation, Innovation »



97% des répondants
souhaitent une
édition 2019 !!*



Les Rencontres de la Recherche et de l'Innovation 2019 (RRI)

Cibles de l'évènement

Prioritairement les entrepreneurs (dirigeants, porteurs de projet...)

Objectifs

- Sensibiliser et informer les entrepreneurs pour développer l'innovation en région ;
- Détecter les projets innovants non accompagnés ;
- Contribuer au rapprochement entre chercheurs et entrepreneurs, en vue de collaboration future ;
- Faire connaître les actions de la Région et des opérateurs régionaux en faveur de l'innovation et de la valorisation de la recherche ;
- Renforcer l'image d'une région innovante dans les médias et l'opinion publique et si possible au plan national.

Organisation

Le souhait pour l'édition 2019 des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation (du 18 au 30 Novembre) est d'organiser l'évènement autour :

- d'une dizaine de manifestations emblématiques de par leur envergure et leur caractère fédérateur ;
- et de manifestations plus «traditionnelles» et de dimension plus modeste.

L'ensemble de ces manifestations bénéficieront de la communication organisée autour des RRI, et seules les manifestations emblématiques auront accès à un financement.

Les manifestations proposées devront également être en cohérence avec le SRDEII, le SRESRI et en lien avec les stratégies de spécialisation intelligente contractualisées avec l'Union européenne (SRI-SI et S3).

Qui peut participer ?

Tout acteur de l'écosystème régional de la recherche et de l'innovation : pôles de compétitivité ou d'excellence, Parcs d'Innovation, plateformes d'innovation, universités, grandes écoles, centres techniques, laboratoires...

Pourquoi participer ?

Inscrire un événement dans le cadre des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation, c'est :

- bénéficier de tout le soutien en communication, appui logistique et de l'image des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation véhiculée en et hors région ;
- profiter de l'opération pour initier et tester de nouvelles actions de sensibilisation à destination des entreprises ;
- travailler en synergie en s'associant à d'autres partenaires.

Comment participer ?

- Période de dépôt de dossier : appel à manifestations **ouvert jusqu'au 7 juin** ;
- Le dossier de candidature est à adresser à Marina CHALAVON :
mchalavon@hautsdefrance-id.fr.
- Sélection des projets par le comité de pilotage **d'ici fin juin**.

Engagement des pilotes des manifestations

Une convention sera établie entre les organisateurs des événements et l'agence Hauts-de-France Innovation Développement. Chaque organisateur s'engage notamment à :

- faire la promotion des RRI aussi bien sur les supports de sa structure que le jour J de l'évènement ;
- fournir une liste de participants qualifiée (les champs nécessaires seront précisés, mais les mails sont obligatoires) dès le lendemain de l'évènement pour la bonne conduite de l'étude de satisfaction et d'impact.

Les critères de sélection

Le comité de pilotage, appréciera les projets selon les critères suivants :

- La cohérence avec les dynamiques du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) et en lien avec les stratégies de spécialisation intelligente contractualisées avec l'Union européenne (SRI-SI et S3).
- Les manifestations pourront notamment s'inscrire dans une des thématiques suivantes :
 - o Santé
 - o Agro-Industrie et Agroalimentaire
 - o Bioéconomie
 - o Industrie du futur (thèmes en lien avec la performance industrielle, RH, environnement, digitalisation, robotisation...)
 - o Intelligence Artificielle
 - o Les clés pour innover (thèmes transversaux type management de l'innovation, création d'entreprise innovante, financement...)
 - o ...
- Le caractère collectif de l'événement : le rapprochement entre différents acteurs de l'écosystème est vivement souhaité afin de donner une dimension emblématique à la manifestation. Un sujet ne pourra être traité qu'une seule fois pour éviter la cannibalisation des manifestations entre elles ;
- L'envergure des événements avec une cible qui doit être d'au moins la moitié d'entreprises ;
- Le caractère innovant et créatif (formats proposés, interactivité entre les visiteurs...), la qualité des intervenants.
- La motivation et l'implication des organisateurs pour assumer l'organisation de la manifestation et respecter les engagements (cf engagements des pilotes des manifestations dans le cadre des RRI).

Modalités de financement

Les modalités de prise en charge seront corrélées au budget de la manifestation et précisées par les financeurs après l'étude de toutes les candidatures.

Le financement des dépenses génériques de communication est assuré dans le cadre des RRI.

Planning

Mai :

- Appel à manifestations ouvert jusqu'au 7 juin ;

Juin : « phase de sélection »

- d'ici fin juin : Réunion du comité de pilotage et sélection des manifestations ;
- Constitution du comité d'organisation qui sera composé des pilotes de chaque évènement.

Juillet-Août : « phase de conception et organisation »

- 1ère réunion du comité d'organisation (composé de tous les pilotes des évènements) : le 4 juillet ;
- Chaque pilote renseigne les grandes lignes de sa manifestation sur le site web ;
- Échange sur les besoins logistiques, élaboration des devis, affinement du budget ;
- Finalisation des outils de communication génériques (affiches, programme global, flyers, insertions presse ou web).

Septembre : Communication légère type « save the date »

- Chaque pilote complète le programme détaillé de sa manifestation sur le site web ;
- Fin septembre : diffusion d'un kit de communication générique, chaque pilote finalise la présentation de sa manifestation sur le site web ;
- Déclinaison des outils de com pour chaque évènement (emailing) et canaux.

Octobre à Novembre : « phase de recrutement des visiteurs »

- Mise en oeuvre du plan de com : diffusion des emailings...
- Diffusion via partenaires, relations presse, emailing ...

Du 18 au 30 novembre 2019 : les rencontres de la Recherche et de l'Innovation des Hauts-de-France

Pour plus d'informations

Marina CHALAVON - Responsable du Service Communication

Hauts-de-France Innovation Développement

mchalavon@hautsdefrance-id.fr - Tél: +33 (0) 320.177.225 / +33 (0) 618.477.828